



**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Cinquante-neuvième session  
Supplément N° 5B (A/59/5/Add.2)

10 novembre 2004

Français seulement

---

## Fonds des Nations Unies pour l'enfance

### Rapport financier et états financiers vérifiés de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003 et Rapport du Comité des commissaires aux comptes

#### Rectificatif

#### Chapitre II, partie C, section 3

Substituer au texte actuel :

#### 3. Assistance en espèces

130. En 2002-2003, les dépenses au titre de l'assistance en espèces aux gouvernements se sont chiffrées à un montant de 479,8 millions de dollars. Le Comité est heureux de constater que les cinq recommandations qu'il avait formulées dans son rapport précédent sur la gestion de l'assistance en espèces ont été mises en œuvre. La seule recommandation qui était en cours de mise en œuvre en mai 2004 avait trait au traitement comptable de l'assistance en espèces. En 2003 et 2004, des discussions concernant les modalités de transfert de ressources ont eu lieu entre l'UNICEF, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Programme alimentaire mondial. N'y ont pas pris part d'autres organismes qui ont également recours à des virements d'espèces, tels que le HCR ou l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. **Le Comité se félicite de ces discussions et attend avec intérêt de voir s'instaurer une harmonisation rapide des modalités de transfert de ressources dans l'ensemble du système des Nations Unies.**

131. Une assistance en espèces a été fournie à des gouvernements (85 %) et à des organisations non gouvernementales (13 %), et des fonds ont été virés aux uns et aux autres pour des travaux de construction (2 %). L'assistance en espèces a augmenté de 43 % entre l'exercice biennal 2000-2001 et l'exercice biennal 2002-2003. Dans le même temps, le montant total des versements à ce titre pour lesquels des justificatifs n'ont pas encore été produits est demeuré relativement constant, s'établissant à 186 millions de dollars au 31 décembre 2003. En conséquence, le pourcentage de l'assistance en espèces en attente de justificatifs est passé de 51 % à 39 % du total.

132. L'UNICEF a réduit dans une large mesure le montant des versements en espèces en attente de justificatifs depuis plus de neuf mois, qu'il a ramené de 18,5 millions de dollars lors de l'exercice biennal 2000-2001 à 9 millions de dollars pour l'exercice biennal 2002-2003, ce qui représente une diminution de 51 %. De ce fait, leur proportion est tombée de 10 % à seulement 5 %. La situation s'est améliorée dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, où se concentre à présent 50 % du volume des versements en attente de justificatifs depuis plus de neuf mois.

133. En 2003, l'UNICEF a versé 39 % de son assistance en espèces au cours du dernier trimestre (contre 44 % en 2002) et 16 % en décembre (sans changement). Ces pourcentages se sont améliorés dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale.

Tableau 10

**Tendance des versements au titre de l'assistance en espèces**

Région	Montant total de l'assistance en espèces aux gouvernements (millions de dollars E.-U.)		Dernier trimestre (pourcentage)		Décembre (pourcentage)	
	2001	2003	2001	2003	2001	2003
	Amériques	18,6	28,4	42	40	15
Europe centrale et Europe orientale	15,8	15,9	41	36	20	16
Asie de l'Est et Pacifique	18,0	31,2	51	41	30	15
Afrique de l'Est et Afrique australe	52,8	79,7	47	38	18	16
Moyen-Orient et Afrique du Nord	15,2	23,6	41	36	15	19
Asie du Sud	48,9	61,0	39	37	14	16
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	32,6	52,4	37	41	10	15

134. Dans un bureau de pays, on a constaté à la fois une forte concentration de versements pendant le dernier trimestre (48 %) et un pourcentage élevé de sommes en attente de justificatifs depuis plus de neuf mois (1,7 million de dollars, soit 35 %), le bureau en question n'en ayant pas assuré convenablement le suivi. La Directrice générale a suspendu en mai 2003 l'assistance en espèces pour le pays en question. Cette suspension était encore en vigueur un an après.

135. **Tout en félicitant l'UNICEF d'avoir mis en œuvre ses précédentes recommandations, le Comité recommande qu'il poursuive ses efforts pour a) réduire davantage le solde des versements en attente de justificatifs depuis plus de neuf mois et b) améliorer la planification des versements en concentrant son attention sur les régions et les pays qui présentent les risques les plus élevés concernant la gestion de l'assistance en espèces.**